



**BANQUES ET  
ASSURANCES**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

# **Négociations salariales chez BNP Paribas La CFDT demande à la direction de faire des propositions sérieuses !**

Paris, le 21 septembre 2022. **Une première réunion de négociation s'est tenue ce 21 septembre 2022, au cours de laquelle la direction a proposé une augmentation collective de 2,8 % à 3 %, selon le niveau de salaire. C'est loin du montant plus proche du niveau de l'inflation qu'attendait la CFDT et de sa demande d'octroi d'une prime de partage de la valeur prévue dans le cadre des mesures de la loi d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat, votée cet été.**

#### **CONTACT PRESSE :**

**Nadia Ladjeroud**  
Responsable de communication  
01 56 41 54 53 / 06 47 77 22 36  
nladjeroud@fba.cfdt.fr

Après avoir balayé d'un revers de la main la demande CFDT du 4 mai 2022, de réouverture anticipée des négociations salariales au regard de l'inflation galopante, la direction revient en septembre avec des propositions indigentes !

Pourtant, en cette rentrée, la question du pouvoir d'achat, premier sujet de préoccupation des Français, et celui du partage de la richesse dans l'entreprise ne semblent pas être correctement appréhendés par l'entreprise.

De plus, les bénéfiques records de BNP Paribas en 2021, atteignant les 9,5 milliards d'euros, auxquels s'ajoutent les 5,3 milliards d'euros de résultats pour le 1<sup>er</sup> semestre 2022, ne font que renforcer la détermination de la CFDT dans ses revendications.

Rappelons que 60 % du résultat de l'entreprise sont reversés aux actionnaires.

En effet, pour la CFDT, les salariés BNP Paribas ont très largement contribué aux excellents résultats de l'entreprise, par une mobilisation sans faille, y compris pendant la crise sanitaire, ayant été déclarés « travailleurs essentiels ».

Les remerciements ne remplacent pas la reconnaissance financière... La direction ne peut rester sourde aux justes revendications des salariés !

**La CFDT BNP Paribas demande donc à la direction de revenir avec des propositions salariales sérieuses à la prochaine réunion de négociation prévue le 27 septembre 2022. Ces propositions devront prendre en compte le contexte économique et se concrétiser par des mesures salariales dignes de ce nom, garantes d'équité pour toutes et tous. La CFDT BNP Paribas va se rapprocher des autres organisations syndicales de l'entreprise.**

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

**Richard Pons**, Délégué syndical national CFDT BNP Paribas : **07 62 32 58 07**

**Julie Lequeux**, Déléguée syndicale nationale adjointe CFDT BNP Paribas : **06 60 68 60 35**